

## Conditions générales de vente au 1<sup>er</sup> Juillet 2009

L'acceptation du client et la formation du contrat sont matérialisées par l'acceptation d'un devis ou de sa signature électronique, concrétisée par une validation écrite par mail. Cette signature électronique a valeur de signature manuscrite entre les parties. Cette démarche équivaut pour le Client à reconnaître qu'il a pris pleinement connaissance et qu'il approuve l'ensemble des Conditions indiquées ci-après.

### Article 1 : CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente et de fourniture de services s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et des services proposés par FRACTAL-H SAS quel qu'ait été le canal de vente

A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande à FRACTAL-H implique l'acceptation pleine et entière de nos conditions générales de vente et de service. Elles sont accessibles à tout moment sur le Site (<http://www.fractalweb.fr>) et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du client.

FRACTAL-H se réserve le droit de changer et modifier les termes de ce contrat tant que ces changements ont été notifiés au préalable par écrit au moins deux mois avant leur entrée en vigueur. Le client peut notifier son refus et demander une résiliation du contrat, sous un délai d'un mois, par écrit. Si le client n'a pas manifesté son refus, ou s'il l'a manifesté en dehors du délai imparti, FRACTAL-H considèrera qu'il a accepté les changements. Dans le cas d'une opposition du client à ces changements, FRACTAL-H devra alors notifier par e-mail les conséquences de cette non-acceptation ainsi que de les procédures à suivre pour mettre fin au contrat. Si les modifications des termes du contrat sont nécessaires à FRACTAL-H, en termes d'organisation, technique ou économique, FRACTAL-H se réserve le droit de résilier le contrat par notification écrite avec un préavis d'un mois.

### Article 2 : RESPONSABILITE DU CLIENT

Le Client devra prendre en charge et s'assurer de l'obtention des éventuelles autorisations relatives aux droits d'auteur ou droits voisins qui en découlent.

Les informations diffusées sur le site Internet par le Client, après sa mise en ligne, le sont sous sa seule et unique responsabilité.

Le Client s'engage à fournir à FRACTAL-H des données loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur.

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le Client accepte être seul responsable du contenu et de la description de son ou de ses sites Internet. Le Client accepte ainsi de dégager FRACTAL-H de toute responsabilité en cas de litige, dommage ou plainte. Le Client accepte de payer tous les frais et coûts de FRACTAL-H qui résultent du contenu des sites du Client.

### Article 3 : OBLIGATION DU CLIENT

Le client ne peut céder les services fournis par FRACTAL-H à une tierce personne, sauf si FRACTAL-H le consent par écrit.

Il est interdit au client d'exploiter son site internet de façon à le mettre à l'encontre des lois, des bonnes mœurs ou des droits d'un tiers. Dans le cas où cela se produirait, le client consent à réparer tous dommages et dégage FRACTAL-H de toute responsabilité en cas de litige, dommage ou plainte. Le Client accepte de payer tous les frais et coûts de FRACTAL-H qui résultent de ses infractions.

Le client a l'obligation d'informer FRACTAL-H de tout changement dans ses données personnelles.

Le client a l'obligation de ne pas divulguer son mot de passe à des personnes non autorisées, et doit prévenir immédiatement FRACTAL-H s'il se rend compte d'une utilisation non consenti de son identifiant et mot de passe.

### Article 4 : DROIT D'INTERVENTIONS

Dans le cas où le client installerait toute chose, tels que des programmes ou des lignes de codes, mettant en danger la sécurité du serveur, l'intégrité d'autres données du serveur, ou limitant de façon non négligeable les performances du serveur, FRACTAL-H a le droit de désactiver ou d'effacer ces choses du serveur.

Si la situation l'exige, FRACTAL-H est autorisée à suspendre le ou les sites internet du Client dans le cas d'une infraction décrite dans les articles 2 et 3. Le Client sera immédiatement informé de cette mesure.

### Article 5 : PROPRIETE

Tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle, en ce compris les droits de marques, les droits de propriété littéraire et artistique, notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation, les droits sur les logiciels ou fichiers informatiques, les droits sur le contenu des bases de données, dits « droit sui-generis », afférents aux développements spécifiques réalisés pour le client deviendront la propriété du Client, au fur et à mesure du paiement des sommes dues pour la réalisation des travaux.

Le Client sera donc libre de modifier ou de reproduire l'ensemble des pages du site Internet.

La technologie Fractalweb et la marque Fractalweb reste la propriété de Saray HACH.

### Article 6 : COMMANDES – OFFRES

Le contrat de vente est définitivement formé, dès l'accord oral ou écrit de la commande du Client.

Toute commande reçue par télex, télécopie, courrier ou tout autre mode de transmission ne peut engager FRACTAL-H qu'après confirmation écrite de sa part.

Les offres sont valables, pour la durée indiquée aux conditions particulières de l'offre et à défaut pour une durée de 30 jours, prenant effet à la date de l'offre.

FRACTAL-H n'est lié par les engagements verbaux qui auraient été pris par ses représentants et/ou salariés que sous réserve de confirmation écrite desdits engagements.

L'obligation de livraison et/ou d'installation ne porte que sur le logiciel indiqué sur la commande dont il a été accusé réception, à l'exclusion de tout autre. Les logiciels éventuellement incorporés sont compris dans le logiciel loué.

### Article 7 : MODIFICATION OU ANNULATION DE COMMANDE:

Si en cours d'exécution, le Client apporte des modifications par écrit, relativement à la qualité et/ou aux caractéristiques du matériel et/ou de son installation, les prix et les délais prévus sur le bon de commande et/ou sur l'accusé de réception de commande, pourront être revues en conséquence.

Toute demande de modification ou d'annulation de commande devra être effectuée par écrit et adressée FRACTAL-H.

Toute annulation de commande ne sera prise en considération qu'après réception de l'accord écrit du fabricant. L'acheteur supportera toute indemnité de dédit qui serait exigée dudit fabricant, en cas d'annulation de commande.

Dans tous les cas, l'acceptation ou le refus d'annulation se fera par lettre recommandée avec accusé de réception.

Pour toute annulation de commande formulée par le Client, les sommes versées à titre d'acompte resteront acquises à FRACTAL-H, à titre d'indemnité de résiliation.

En outre, FRACTAL-H se réserve la possibilité de réclamer au Client le remboursement de l'intégralité des frais qui auraient été éventuellement engagés, pour exécuter la commande.

### Article 8 : TARIFS

Les tarifs en vigueur des prestations sont disponibles auprès de FRACTAL-H, sur simple demande. Ils sont exprimés hors taxes et sont révisables à chaque date anniversaire du contrat en cours.

Les prix figurant sur les catalogues et plaquettes publicitaires ne constituent ni une offre, ni un barème de prix (au sens de l'article 33 modifié de l'ordonnance de 1986). Ils sont donnés à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle.

Toute modification du taux de TVA donnera lieu à facturation complémentaire.

Les prix facturés sont en principe ceux figurant sur « le bon de commande » ou sur « l'accusé de réception de commande ». Cependant, ils peuvent être révisés en fonction des fluctuations économiques et monétaires, pouvant intervenir, en cours de commande, comme : la hausse des matières premières, des produits importés, des taxes afférentes aux marchandises livrées, des droits de douane, des tarifs de transports et variation des cours de devises, sans préavis. Si le client n'accepte pas d'être lié à ces changements, il peut notifier son refus des changements par courrier recommandé sous un délai d'un mois et peut demander la résiliation de son contrat. FRACTAL-H devra alors notifier par e-mail les conséquences de la résiliation ainsi que de les procédures à suivre pour mettre fin au contrat.

#### **Article 9 : PAIEMENTS**

En rémunération de ses prestations, FRACTAL-H percevra les sommes dont les montants et les modalités de règlement sont fixés aux Conditions Particulières ou à la Commande. Les prix indiqués sont hors taxes. Les droits et taxes seront facturés à leur taux légal à l'époque de la facturation.

Le paiement des prestations périodiques (hébergement, gestion du nom de domaine, redirections, sites vitrines, sites de présence, ...) se fait à la commande et à chaque date d'anniversaire pour la période suivante.

Les paiements sont faits au siège social de FRACTAL-H nets et sans escompte, et sont exigibles, sauf convention spéciale au jour de la réception de la facture, même si l'exécution de la commande a donné lieu à réclamation ou litige. Le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser quarante-cinq jours fin de mois ou soixante jours à compter de la date d'émission de la facture selon l'Article L441-6 du Code du Commerce.

#### **Article 10 : RETARD DE PAIEMENT**

En application des lois en vigueur(\*), des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans les cas où les sommes dues sont payées après cette date et ceux sans aucune autre forme de préavis.

\*Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2008, le taux d'intérêt légal applicable en cas de retard de paiement dans les transactions commerciales s'élève à 11,5% (M.B. 14 janvier 2008). Selon Loi du 2 Août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, transposant la directive 2000/35/CE du Parlement européen et du Conseil du 29 juin 2000 (M.B. 7 août 2002).

En cas de retard ou d'incident de paiement, FRACTAL-H se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations ou de restreindre la fourniture des services. Le fait de suspendre les prestations n'exonère pas le Client du paiement de la totalité des sommes dues et des majorations appliquées.

Le solde du prix à payer devient immédiatement exigible en cas de revente ou cession du matériel, il en ira de même si le Client consent, sur le matériel, une quelconque sûreté.

En cas de paiement par effet bancaire (traite ou billet à ordre), les frais d'agios sont à la charge du Client.

#### **Article 11 : RESILIATION**

L'abonné peut résilier à tout moment son contrat mais doit s'acquitter des frais pour lequel il s'était engagé et ceux jusqu'à la date de fin de prestation notifiée sur le contrat de vente, factures, échéanciers ou tout autre document officiel de la société FRACTAL-H.

FRACTAL-H garde le droit de résilier un contrat avec un client pour toute assertion fautive, trompeuse, ou mensongère et toutes autres utilisations considérées comme une nuisance à l'encontre de la SAS FRACTAL-H, de son image de marque, de ses salariés, de sa comptabilité (en cas de nom paiement) ainsi que de la bonne marche de l'entreprise. Toutes les sommes versées antérieures à la résiliation seront gardées à titre de dédommagement.

#### **Article 12 : REFERENCE AU CLIENT**

Le Client autorise FRACTAL-H à mentionner son nom ou sa dénomination sociale dans nos documents commerciaux, à titre de références aux fins de sa propre promotion commerciale mais ne peut obliger FRACTAL-H à le faire.

Le Client s'engage à faire figurer sur tous les exemplaires du Produit et/ou sur la page d'écran d'appel du site Internet, la mention : "Ce site a été créé grâce à la technologie fractalweb ; " L'outil de gestion de site internet le plus simple au monde ". FRACTAL-H ou ses intermédiaires commerciaux sont autorisés à utiliser le Produit à des fins de démonstration.

#### **Article 13 : CONFIDENTIALITE**

Chacune des parties au présent contrat s'engage en son nom comme en celui de ses collaborateurs à considérer comme confidentiels, pendant la durée du présent contrat et après son expiration, les documents, systèmes, logiciels, savoir-faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat, et à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent accord.

Ne sont pas concernées par cette obligation de confidentialité les informations tombées dans le domaine public ou dont la révélation a été autorisée par écrit par la partie concernée.

Il est entendu que FRACTAL-H peut sous sa responsabilité avoir recours à des conseils et prestataires extérieurs.

Le contrat pourra être résilié de plein droit, sans formalité judiciaire ou extrajudiciaire, si l'une ou l'autre des parties manquait aux obligations stipulées aux présentes ou aux Conditions Particulières ou à la Commande, et ne remédiait pas à ce manquement dans le mois de la réception d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception ou acte extrajudiciaire et ce, sans indemnité et sans préjudice des sommes restant dues et de tous dommages et intérêts.

#### **Article 14 : LITIGES**

En cas de conflit entre les mentions légales et les conditions générales de vente, les conditions générales de vente seront prioritaires

En cas de difficultés ou de différend entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher une solution amiable dans l'esprit du présent contrat.

#### **Article 15 : NULLITE D'UNE CLAUSE**

Si l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales devait être déclarée nulle ou annulée, les autres clauses n'en seraient pas pour autant affectées.